



Organiser une foire ou un salon : ce qu'il faut savoir

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 13/05/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 10/04/2019

Si vous souhaitez organiser une foire ou un salon professionnel, cela suppose de respecter certaines règles précises afin de remplir vos obligations. Quelles sont les démarches que vous avez à connaître et à respecter ?

Foires et salons : une double réglementation

2 types de manifestations commerciales... Il existe 2 façons d'organiser une foire ou un salon : soit vous l'organisez dans un parc d'exposition, soit vous l'organisez hors d'un parc d'exposition (il s'agit alors forcément d'un salon professionnel). Cette dualité de manifestations commerciales engendre 2 règles différentes à respecter selon le type d'organisation choisie.

... pour 2 types de déclarations...

{ABONNEZ-VOUS}

Foires et salons : la réglementation dans un parc d'exposition

Parc d'exposition. Un parc d'exposition est « *un ensemble immobilier clos indépendant, doté d'installations et d'équipements appropriés ayant un caractère permanent, qui accueille pendant tout ou partie de l'année, des manifestations commerciales ou autres, à caractère temporaire* ».

Déclaration du programme annuel...

{ABONNEZ-VOUS}

[BANNIERE_DROITE]